

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 29 (1949)
Heft: 5

Artikel: L'économie française : la région de l'Est
Autor: Allenbach, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888411>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA RÉGION DE L'EST

par

Jean-Pierre Allenbach

Secrétaire de la section de l'Est
de la Chambre de commerce suisse en France

Les sept départements qui forment la section de l'Est de la Chambre de commerce suisse en France sont d'aspects fort différents : aux coteaux et plaines de Bourgogne s'opposent les plateaux et les monts du Jura, qui dominent les vallées de Haute-Saône et de Haute-Marne, bornées au Nord par le massif des Vosges. Et pourtant, des Vosges à la Côte-d'Or, l'économie, parfois très particulière, de chacune de ces régions relève de très nombreux points communs. Pour cette raison, il nous a semblé indiqué d'étudier la situation économique de l'ensemble de notre circonscription plutôt que de passer en revue succinctement chacune de ces régions.

PROXIMITÉ DE LA SUISSE : soulignons d'emblée l'influence considérable que représente pour toute notre circonscription la proximité de la Suisse. De Saint-Georges à Bonfol, sur près de 340 kilomètres, la façade française de la Suisse donne sur notre circonscription. N'oublions pas que cette façade, constituée par le Jura, est en fait la frontière naturelle de la Suisse la plus commode à franchir et ne se compare pas un instant à l'énorme bloc des Alpes, qui ceinture notre pays au Sud et à l'Est. Sur ces 340 kilomètres, où la Suisse touche à la France et parfois même s'enclave profondément dans le territoire français (Ajoie), la frontière, qui apparaît souvent comme une séparation arbitraire, est rarement constituée par un obstacle naturel infranchissable. Dans le département du Doubs,

on ne compte pas moins de 28 postes douaniers situés sur des routes carrossables.

La chaîne du Jura n'a jamais été en effet un obstacle aux relations franco-suisse. Bien avant la conquête romaine, la Séquanie, dont Besançon était déjà capitale, comprenait la Franche-Comté, l'Ajoie et le Jura Bernois. La principale route carrossable, construite plus tard par les Romains, reliait Besançon à Lausanne par Pontarlier, Joux, Ballaigue, Orbe et la Sarraz.

On a peine à s'imaginer à quel point l'histoire de ces deux peuples séparés — et reliés — par le Jura, fut commune. Quelques exemples pris entre mille illustreront mieux cette interdépendance.

La coquette ville de Saint-Gall a été fondée par deux moines partis de Luxeuil, alors qu'au ^v^e siècle, l'abbaye de Saint-Maurice-en-Valais possédait les vals de Salins, d'Ornans et de la Miège (Jura).

Le comte de Neuchâtel était également sire de Vuillafans, tandis que les sires de Grandson devaient régner sur la charmante cité de Pesmes-Haute-Saône pendant plus de cinq siècles.

Lors d'un mémorable siège de Besançon (1289) les troupes schwytoises reçurent, en récompense de leur belle conduite, un oriflamme rouge à croix blanche, sur le modèle duquel ils dessinèrent les armoiries de leur canton. On sait que c'est de ces armoiries qu'est né le drapeau suisse actuel.

Ronchamp (Haute-Saône) était vers 1100 le centre d'une Foire aux bestiaux si renommée que l'on venait de Porrentruy et même de Bâle pour y effectuer des achats.

La carte de franchise de Neuchâtel, qui donna aux Neuchâtelois leurs premières libertés en 1214 fut établie sur le modèle de celle de Besançon. Il fut convenu en outre que l'on viendrait demander l'avis de Besançon en cas de contestation. Juste retour des choses, en 1948, l'arbre de Liberté planté à Besançon, en commémoration du centenaire de la Révolution de 1848, venait de Neuchâtel.

Neuchâtel fut département français sous l'Empire, au même titre que le département du Mont Terrible, dont Porrentruy et Délémont étaient sous-préfectures.

Il en résulte que, comme nous l'avons souligné plus haut, la frontière franco-suisse ne correspond que très rarement à une véritable séparation entre deux régions différentes. Que de fois d'ailleurs fut-elle franchie, dans un sens ou dans l'autre, par des émigrés qui cherchaient asile! Protestants chassés de cantons catholiques, venant se réfugier à Montbéliard, Français chassés de Franche-Comté lors de la fameuse expédition des Suédois dont les massacres restent légendaires; horlogers suisses, catholiques chassés des cantons protestants, prêtres réfractaires français se réfugiant en Suisse lors de la Révolution et combien d'autres encore!

La conséquence actuelle de cette communauté historique est tout d'abord l'existence d'une colonie suisse extrêmement nombreuse dans nos régions: plus de 16.000 Suisses dépendent du Consulat suisse de Besançon. Cette colonie, composée en majeure partie de fermiers, de fromagers et de techniciens, s'est assimilée très rapidement aux conditions de vie d'une région qui lui rappelle par beaucoup de points le pays natal. Elle est appréciée par son goût au travail, sa simplicité et dans beaucoup de cas, la naturalisation française vient achever l'assimilation des jeunes générations...

Une seconde conséquence est qu'une très grande partie de la population française de notre circonscription est d'origine ou de parenté suisse. L'assimilation des émigrés s'étant faite très rapidement au cours des siècles derniers. La réciproque est d'ailleurs exacte dans les cantons suisses bordant la frontière et il est intéressant de remarquer cette double pénétration dans les noms de famille de Suisse Romande ou de Bourgogne Franche-Comté qui trahissent souvent une origine française ou suisse.

Une troisième conséquence est l'attrait très vif des populations françaises de nos régions pour la Suisse: le même consulat suisse a délivré en 1947 plus de 100.000 visas à des Français désireux de se rendre en Suisse.

On saisit d'emblée l'heureuse influence que cet intérêt présente pour l'économie des deux régions en présence, à tel point que nous y reviendrons constamment au cours de la brève étude de la situation économique de notre circonscription que nous allons aborder maintenant.

Afin de fixer les idées du lecteur et d'éviter que la grande diversité des industries de notre région l'amène à négliger la véritable importance qui doit être attribuée à

chacune d'elle, nous dirons que, schématiquement, les principales activités économiques des différentes régions de notre circonscription sont les suivantes. En Bourgogne: les vins; dans le Jura; l'industrie de la lunetterie et de la pipe; dans le Doubs; l'horlogerie; dans le territoire de Belfort: la métallurgie; dans les Vosges: les industries textiles; dans la Haute-Marne et la Haute-Saône: les produits agricoles. Il est bien entendu qu'il s'agit là uniquement de points de repère.

Sous-sol

Le sous-sol de notre circonscription est loin d'être improductif.

De nombreuses carrières fournissent d'excellents matériaux de construction, dans les Vosges (trappe et granit), dans le Jura (pierre de construction), le Doubs (pierre meulière), la Haute-Saône (sable) voire dans les plaines de Bourgogne (pierre meulière, pierre de taille).

En 1937, l'extraction de pierre meulière de la Côte-d'Or, du Doubs et du Jura atteint 1.172.000 tonnes, soit 38% du tonnage de la métropole.

Ajoutons à cela les carrières de silice du Jura et du Doubs, les petites exploitations de houille et de lignite de Ronchamp et de Longemaison (Doubs), de fer (Haute-Marne) et de tourbe (Franche-Comté).

Le sel gemme est abondant dans le Doubs, la Haute-Saône et le Jura (119.505 tonnes en 1937, soit 18,6% de la production totale de la France). Il n'y a rien d'étonnant dans ces conditions qu'au moyen âge les cantons suisses soient venus se fournir en sel presque exclusivement dans nos régions.

Cette richesse minière a donné naissance à de nombreuses industries telles que céramique, faïencerie, fours à chaux, gypserie, matériaux de construction, tuyaux de grès, dont le niveau d'occupation est très élevé en raison des nombreux besoins de la reconstruction, notamment dans les Vosges.

Les exportations vers la Suisse, dans ces différents domaines, étaient modestes avant-guerre en raison de la concurrence allemande. Depuis la libération, certains liens d'affaires ont pu être établis entre la France et la Suisse, notamment dans les sables.

Agriculture

GÉNÉRALITÉS: comme nous l'avons souligné dans notre introduction, l'aspect géographique des départements de notre circonscription est très varié. Il s'ensuit que de la plaine à la haute montagne les différents types sont bien représentés.

La culture des céréales et surtout celle des légumes est très développée: dans les plaines (Côte-d'Or, Haute-Saône, Haute-Marne), la vigne abonde en Bourgogne et sur les côtes du Jura. Elle disparaît petit à petit de la Haute-Saône tandis que dans les Vosges, elle annonce déjà les grands crus d'Alsace.

Les forêts sont très abondantes : chênes, frênes, noyers dans les régions moyennes, sapins et épicéas dans les montagnes.

Les pâturages, nombreux dans le Jura et les Vosges, ont donné naissance à un important élevage puis à une industrie laitière développée qui a surtout progressé dans les départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône.

FRUITS ET LÉGUMES : la Suisse importe de la Côte-d'Or d'importantes quantités de légumes : choux-fleurs et choux notamment.

Grâce à des conditions atmosphériques exceptionnelles, les départements du Doubs et de la Haute-Saône ont pu exporter pendant ces deux dernières années d'importantes quantités de *pailles et fourrages*, produits qui trouvaient déjà un écoulement en Suisse avant la guerre.

Les exportations de fruits sont plus limitées. Notons cependant d'importants envois de cassis de Bourgogne, de prunes de Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

En effets, les régions frontalières connaissaient avant guerre un trafic intense de fruits et de légumes, trafic qui a repris avec succès durant l'année 1948.

VIGNOBLE : de tout temps, la Bourgogne a entretenu d'excellentes relations avec la Suisse qui fut en 1948 son deuxième client derrière la Belgique.

En 1948, la récolte des vins en Côte-d'Or a atteint 139.000 hectolitres de vin de consommation courante et 125.626 hectolitres de vins fins ; l'exportation de grands vins atteignait 66.000 hectolitres représentant presque un milliard de francs français.

Les vins du Jura intéressent également la clientèle suisse mais à un moindre degré. Quant aux vins des Vosges et de la Haute-Saône, ils semblent réservés uniquement à la consommation locale.

LIQUEURS : l'industrie des liqueurs, très développée en Bourgogne et en particulier à Dijon, assure à la France une place prépondérante sur le marché suisse.

Notons spécialement les cassis qui figurent en bonne place dans les exportations françaises de 1948. Depuis le 1^{er} novembre, la suppression du contingentement de l'alcool destiné à la consommation de bouche a permis un développement intéressant de cette branche industrielle, tandis que l'augmentation des possibilités d'importation de sucre permettait aux fabricants de liqueurs de présenter à nouveau des marchandises de première qualité.

Industries alimentaires

La richesse de la production agricole de nos régions a déterminé la création de nombreuses industries alimentaires.

Citons tout d'abord les importantes *brasseries* des Vosges, de la Haute-Marne, du Territoire de Belfort et du Doubs qui ont vu en 1948 la qualité de leur pro-

duction grandement accrue par l'élévation du taux alcoolique autorisé pour la bière.

En Bourgogne, les vinaigreries, les biscuiteries et les conserves de fruits sont corollaires du vignoble et du verger bourguignon.

L'industrie de la *moutarde*, spéciale à Dijon, fabriquait environ 3.000 tonnes de ce produit en 1948. Elle est handicapée par le manque de graines des Indes et de Roumanie.

Les *biscuiteries*, répandues dans les gros centres Dijon-Besançon-Belfort ont souffert durant l'année 1948 d'un manque général de matières premières : farines, sucres. Néanmoins, elles sortent depuis peu des produits d'une qualité similaire à celle d'avant-guerre de même que les fabriques de pains d'épices de Dijon et de Besançon.

La clientèle suisse s'est intéressée à cette production dans la mesure où la qualité et les prix lui ont convenu.

La *chocolaterie* (Dijon-Pontarlier-Morteau) a vu également ses possibilités se développer à fin 1948 par suite d'un meilleur approvisionnement en matières premières. On fabrique à nouveau la confiserie de chocolat tant appréciée avant la guerre et l'on espère reconquérir bientôt le niveau d'occupation de 1938.

De gros progrès ont été accomplis dans le domaine des industries alimentaires depuis quelques années et il faut souligner en passant que pour améliorer l'outillage et le rendement, il a été très souvent fait appel aux machines suisses.

Industrie laitière

L'industrie laitière comtoise est sœur de l'industrie laitière suisse. Ici plus qu'ailleurs encore l'interpénétration des deux peuples a été très poussée.

La majorité des fromagers établis en Franche-Comté sont suisses et ont apporté voici plus d'un siècle les secrets de fabrication de l'Emmental et du Gruyère. En Haute-Saône, l'immigration suisse a touché davantage les exploitations fermières et il est bien rare de trouver des villages dans lesquels il n'existe pas de ferme tenue par des Suisses alémaniques.

Les écoles suisses d'agriculture ont spécialement attiré l'attention des milieux agricoles de nos régions ; elles ont toujours été assidûment fréquentées par bon nombre de Francs-Comtois.

En 1948, l'abondance de la production laitière a été telle que l'on aurait pu sans inconvénient avancer de plusieurs mois, dans la région, la liberté totale de la vente des produits laitiers qui vient d'être appliquée.

Elevage

D'intéressants échanges ont eu lieu dans ce domaine, entre la France et la Suisse, durant ces dernières années, mais alors qu'avant la guerre la France exportait vers la Suisse plus qu'elle n'en importait, le contraire s'est produit après la libération.

Le cheptel suisse, dont la qualité est très appréciée en France et qui s'assimile très facilement dans nos régions, est venu à plusieurs reprises revaloriser certains départements éprouvés particulièrement par la guerre. Le Doubs, le Territoire de Belfort et les Vosges ont bénéficié d'importants contingents de chevaux et de vaches suisses.

Notons en passant que le pacage des troupeaux suisses sur territoire français fait l'objet de négociations spéciales qui tiennent compte d'une interpénétration parfois très étroite des territoires français et suisses le long de la frontière.

Bois

A part les échanges frontaliers, le commerce franco-suisse des bois a connu pendant la guerre un marasme assez grand dans nos régions, faute de licences d'exportation françaises.

Heureusement, dans le courant de l'année 1948, d'importants contingents de bois de chêne, de noyer et de frêne furent libérés et permirent ainsi à de nombreux exportateurs de renouer d'excellentes relations avec leur fidèle clientèle suisse.

Les bois de sapin, bien que d'excellente qualité, n'intéressent évidemment pas la Suisse et sont travaillés sur place. Ils alimentent la plupart des scieries du Doubs, du Jura et des Vosges.

On a noté d'importants envois de *bois de chauffage* en Suisse ainsi que des exportations élevées de *sciure* pendant l'année 1948. Ce dernier produit était destiné en particulier aux usines suisses de saccharification du bois.

Les disponibilités en bois sont encore fort nombreuses à l'heure actuelle.

Industrie de la pipe

L'industrie de la pipe dans le Jura présente des analogies profondes avec l'horlogerie : née de l'inactivité de la population durant les longs mois de l'hiver, elle a connu depuis plus d'un siècle un développement considérable qui a placé l'industrie de la pipe française au premier rang du monde entier.

On estime à 90 % environ la part des exportations dans la production française de pipes.

A côté d'usines fabriquant intégralement la pipe, s'est développée une industrie annexe de pièces détachées et de fournitures (viroles, tuyaux, etc.).

Aujourd'hui, l'industrie française de la pipe, entièrement concentrée à Saint-Claude et dans ses environs, à l'exception d'une seule usine dans le Doubs, compte près de 65 fabriques occupant près de 2.000 ouvriers.

En 1945, les exportations de pipes ont atteint 443 millions de francs français pour descendre à 327 millions en 1946. En 1948, on estime qu'elles ont atteint 435 millions de francs.

Parmi les principaux acheteurs figure tout d'abord l'Angleterre qui a importé notamment pour 281 mil-

lions de francs de pipes en 1947. La Suisse n'occupe qu'une très modeste position (environ 15 millions de francs par an) ; ceci est d'autant plus paradoxal que notre pays achète en Angleterre d'importantes quantités de pipes de luxe qui ont été presque toutes fabriquées à Saint-Claude et sont simplement montées en Angleterre. Il y a là, semble-t-il, une anomalie, et il est raisonnable de penser que la clientèle suisse pourrait trouver à meilleur compte les pipes de luxe et de qualité qu'elle préfère dans une région très proche de la frontière.

Un effort est actuellement tenté par les syndicats de la pipe pour normaliser la production française et créer une marque de qualité semblable à celle qui a été appliquée dans l'horlogerie. Il est à souhaiter que ses efforts soient compris et soutenus en Suisse plus particulièrement, où l'on attache une importance particulière à la qualité des produits que l'on achète à l'étranger.

Industrie de la lunetterie

L'industrie de la lunetterie est également concentrée dans le Jura, plus spécialement à Morez.

Le 75 % de la lunetterie française provient du Jura où l'on travaille plus particulièrement la lunetterie métallique, bien que le travail des matières plastiques soit très développé dans cette région.

Plus de 200 fabriques de lunetterie occupent environ 1.400 ouvriers sans compter un nombre important de travailleurs à domicile.

Avant la guerre, l'exportation portait sur le 75 % environ de la production totale de lunettes, mais depuis 1940 la fermeture des frontières et le manque de matières premières ont fortement diminué ces possibilités. En 1948, l'exportation ne semble avoir porté que sur le 20 % de la production jurassienne et atteint quelque 200 millions de francs français.

La Suisse est un des meilleurs clients de cette industrie et jusqu'à ces dernières années elle a pu même aider cette fabrication en fournissant des matières plastiques, des charnières de lunettes et des vis.

Malheureusement l'application, en 1948, de nouveaux droits de douane a interrompu la majeure partie de ces exportations. De plus, l'industrie française des matières plastiques est à même actuellement de fournir la majeure partie des fabriques de lunetterie.

Les exportations françaises de lunetterie en Suisse sont concurrencées surtout par les envois italiens et américains qui bénéficient de prix moins élevés.

Un gros effort est tenté dans ce domaine par la France et il y a tout lieu d'espérer qu'à l'avenir la Suisse intensifiera encore ses relations pour le plus grand bien des deux pays.

Métallurgie

La présence de minerai de fer dans le sous-sol de nos régions a été la cause du développement d'une importante industrie métallurgique.

La Compagnie des Forges de Franche-Comté était un des plus puissants groupements français, il y a près d'un siècle. Depuis la découverte des gisements de Normandie et de Lorraine, cette importance a grandement diminué mais de nombreuses industries annexes de la grosse métallurgie ont continué à se développer.

Les *fonderies d'acier et de fonte* du Doubs (Besançon, Clerval, Hérimoncourt, Montbéliard, Valentigney), des Vosges, du Territoire de Belfort, du Jura, de la Côte-d'Or et de Haute-Marne ont vu leur activité sensiblement accrue depuis la suppression de la monnaie-matière.

Les *fonderies de bronze* des Vosges sont encore tributaires des importations et ont encore de grandes difficultés à s'approvisionner en raison de l'accroissement des besoins du marché américain.

L'activité a été bonne dans les *laminoirs* du territoire de Belfort et de Haute-Marne et dans les *tôleries* du Doubs, du Jura et des Vosges qui manquent encore de matières premières.

Les *constructions mécaniques*, surtout développées à Belfort où une entreprise peut s'enorgueillir notamment d'avoir construit les turbines du « Normandie », ont des carnets de commandes toujours bien remplis mais une certaine saturation commence à se faire sentir.

Dans la région de Belfort, les industries métallurgiques travaillent à raison de 145 % du chiffre de production de 1938.

D'une façon générale, la main-d'œuvre spécialisée manque, ainsi que certaines matières premières importées.

Parmi les innombrables branches de l'industrie métallurgique, citons les fabriques de machines agricoles de Haute-Saône et du Doubs, une fabrique de moteurs Diesel à Besançon qui équipe notamment les tracteurs d'une importante marque suisse, les fabriques de construction électrique, souvent filiales de sociétés suisses (Delle), de même que les fabriques de moteurs électriques, de quincaillerie, de serrurerie, les fabriques de décolletage, etc. dont l'activité est souvent supérieure à celle d'avant-guerre.

Les exportations les plus considérables de ces industries vers la Suisse ont eu trait principalement aux tôles, aciers spéciaux, machines, moteurs Diesel, matériel électrique. En revanche, un grand nombre de ces entreprises se rééquipent au moyen de machines suisses.

Automobiles et cycles

Le département du Doubs vient immédiatement après la Seine et le Rhône pour la construction du cycle et de l'automobile.

Les principales usines sont échelonnées entre Montbéliard et Besançon (Sochaux, Valentigney, Audincourt, etc.). En Côte-d'Or une importante manufacture de cycles et de motos entretient de fructueuses relations avec la Suisse.

AUTOMOBILES : les usines de Sochaux ont fabriqué en 1948 33.625 véhicules soit 28 % de plus qu'en

1947. Ce chiffre est encore inférieur à celui du premier semestre 1939 (34.307) qui constituait un record.

La production est uniquement alimentée par l'attribution de matières premières car les usines sont équipées pour une production supérieure à celle d'avant-guerre.

Les principales difficultés proviennent de l'approvisionnement en roulements à billes, tôles spéciales pour carrosseries, pneumatiques.

Contrairement à ce que l'on dit volontiers, les ventes à l'exportation ont représenté en 1948 20 % de la production contre 35 % en 1947.

Sur le marché suisse, la marque Peugeot est très bien placée, avant Renault notamment. Les livraisons de camions Peugeot ont été de loin les plus importantes de France (220 contre 99 Renault).

CYCLES ET MOTOS : la production de 1948 atteint sensiblement le niveau d'avant-guerre.

Dans le Doubs, Peugeot a fabriqué en 1948, 113.379 bicyclettes, 14.158 vélomoteurs, 842 trimoteurs, 317 motos et 1.172 bicyclettes à moteurs.

Un certain type de motos est abandonné de plus en plus au profit de la construction de vélomoteurs dont le succès va grandissant. Notons également la création d'une bicyclette à moteur qui intéresse particulièrement la clientèle suisse.

En Côte-d'Or, Terrot a fabriqué, du 1^{er} décembre 1947 au 1^{er} décembre 1948, 36.447 bicyclettes, 11.361 vélomoteurs, 1.628 motocyclettes.

Ces deux constructeurs exportent en Suisse et figurent en tête des exportations françaises de motos durant l'année 1948. Ils ont été d'ailleurs sévèrement concurrencés par les exportations allemandes pendant cette année.

Horlogerie

La Franche-Comté est le centre de la fabrication de l'horlogerie française.

Si l'horlogerie suisse est née à Genève de l'immigration française, en Franche-Comté, elle est due en grande partie au Genevois Mégevand qui vint fonder les premières manufactures à Besançon avec quelques 60 techniciens suisses.

Depuis, l'expansion de l'horlogerie n'a cessé de progresser sans pour autant négliger l'horlogerie suisse qui l'épaula solidement.

En 1948, une crise très nette s'est dessinée à partir d'avril et s'est atténuée seulement dans le courant de septembre. Un nouveau ralentissement dans les commandes s'est fait sentir en décembre 1948.

La production totale a été évaluée pour 1948 à 3.000.000 de montres.

Un gros effort a été fait pour développer les exportations qui ont quadruplé au cours du dernier trimestre par rapport aux trois premiers mois.

En janvier 1949, l'exportation de montres a atteint 97 millions de francs contre 10.000.000 en janvier 1948.

Papeterie

Par suite de l'abondance des forêts, l'industrie de la papeterie s'est installée avec profit dans les régions boisées du Doubs et des Vosges notamment.

D'une façon générale, le bois ne manque pas, en particulier dans les Vosges où l'abondance de sapins bostrychés a fourni aux papetiers des stocks considérables.

Les matières premières importées, notamment la cellulose, sont encore difficiles à obtenir. Certains papetiers ont utilisé avec profit le jeu des comptes Imex à cet effet.

L'exportation a été en général moins importante en 1948 que précédemment, malgré la baisse du franc français.

Industries textiles

Ces industries sont développées surtout dans les Vosges, mais on en trouve également en Haute-Saône, dans le territoire de Belfort, le Doubs, le Jura et la Côte-d'Or.

Une de ses origines remonte à l'invasion allemande de 1870 et à l'annexion de l'Alsace. Un grand nombre d'industriels des régions occupées préférèrent se replier dans nos régions pour rester français et c'est ainsi que furent fondées la plupart des industries textiles du territoire de Belfort et de la Franche-Comté.

Le *coton* est une des principales matières travaillées dans notre circonscription.

On ne trouve, en effet, que quelques filatures de schappe de soie en Haute-Saône, de lin dans les Vosges, une filature d'angora à Lons-le-Saunier, quelques manufactures de bonneterie de laine dans le Doubs et le territoire de Belfort et une manufacture de soie artificielle, fondée par Chardonneret, à Besançon.

L'approvisionnement en coton, qui provient surtout de la zone dollar, dépend d'un plan d'importation gouvernemental dans lequel les devises sont réparties d'office. Il en résulte que ces importations sont étroitement solidaires de l'équilibre de la balance commerciale française.

L'indice d'activité de ces différentes industries par rapport à l'avant-guerre s'établit comme suit : Vosges : 75 % en raison des destructions, territoire de Belfort : 85 %, Côte-d'Or : 100 %.

Nous nous arrêterons plus particulièrement à l'industrie des Vosges dont l'importance est bien connue.

Actuellement, les filatures et les tissages qui avant-guerre comptaient 689.000 broches en fil et 96.000 métiers à tisser n'ont pu jusqu'à présent remettre en marche que 534.288 broches mais comptent aujourd'hui 10.020 métiers.

Les articles produits sont dans l'ensemble plus lourds car les cotons mis à la disposition des filateurs ne permettent pas de filer les numéros fins habituellement produits dans les Vosges.

Les stocks sont minimes et ne représentent dans certains cas qu'un mois et demi de consommation.

Dans le lin, sur cinq tissages de Gérardmer, un seul n'avait pas été entièrement détruit. L'alimentation en filés est toujours difficile.

La bonneterie souffre du manque de matières premières. Les exportations portent surtout sur des fez et des chéchias mais on vient de commencer celle des bas de nylon.

Dans le Doubs, la bonneterie laine est handicapée par la cherté de la matière première.

Certaines entreprises préfèrent limiter leur activité plutôt que de produire une marchandise dont le prix de revient rendrait la vente quasi impossible.

Les tissages de coton d'Audincourt ont produit plus de 1.500 tonnes de filés et 25.000 pièces de tissus dont une bonne part a été exportée (35 %). Quant aux filatures de Côte-d'Or, qui ont sorti plus de 200 tonnes de filature et de tissage, elles n'ont pu exporter.

CONCLUSION

Après ce sommaire regard d'ensemble sur les principales industries de notre région, nous tirerons brièvement quelques conclusions.

D'une façon générale, les difficultés auxquelles se heurte l'industrie française ont trait aux *matières premières*.

Nous avons vu que dans la mesure où ces dernières provenaient de la métropole, la pénurie tend à diminuer d'une façon sensible, notamment dans les industries alimentaires.

Elles ont trait également à la *main-d'œuvre qualifiée* et nous devons constater que dans nos régions la proximité de la Suisse se révèle souvent d'un utile secours. De nombreux techniciens suisses, en effet, travaillent dans d'importantes fabriques d'horlogerie, de décolletage ou de métallurgie.

Elles sont enfin déterminées par l'angoissant *problème des prix* qui ne semble malheureusement pas encore résolu.

Le prix de revient des produits industriels, lourdement grevé par de nombreuses charges inconnues avant-guerre, est encore souvent trop élevé pour permettre à l'industrie française de lutter efficacement sur le terrain international.

Pour la Suisse, excellent débouché et bon fournisseur, notre circonscription présente de gros avantages en raison, d'une part, de la grande diversité de ses industries, d'autre part, de sa proximité qui allège d'autant les frais de transport.

Dans bien des domaines, les industries françaises et suisses peuvent être considérées comme complémentaires. Cela est particulièrement vrai, et nous l'avons relevé à maintes reprises, pour notre région.

Nous ne pouvons, en conclusion à cette brève étude, que souhaiter qu'elles resserrent toujours plus étroitement les liens qu'elles ont noués il y a plusieurs siècles.

Jean-Pierre Allenbach